

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01747

Numéro SIREN : 515 400 158

Nom ou dénomination : 3S

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 11851



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS " 3 S "		50 Chemin d'Antonelle 13090 AIX EN PROVENCE	
SIRET	5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING FAMILIALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	16 534
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Inst Tech Expertise Comptable Batipole les Craus Route Nationale 113 13580 LA FARE LES OLIVIERSTél: 04.90.45.02.41.	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 29/04/2016Lieu: AIX EN PROVENCE
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président Signature: HESS Jean-Philippe

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>SAS " 3 S "</u>				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise <u>50 Chemin d'Antonelle</u>				<u>13090 AIX EN PROVENCE</u>		
Numéro SIRET * <u>5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>13 11 22 01 5</u>	<u>13 11 22 01 4</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	283 158	290 658	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	54 400	54 400	
Total I (5)		044	048	337 558	345 058	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	3 920	4 700
		Autres * (3)	072	074	10 081	11 854
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	3 323	6 873	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 048	970	
	Total II	096	098	18 373	24 397	
	Total général (I+II)	110	112	355 930	369 455	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000	
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126		100	100	
Réserves réglementées *		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132			
Report à nouveau		134		162 388	173 514	
Résultat de l'exercice		136		(12 764)	(11 126)	
Provisions réglementées		140				
Total I		142		150 724	163 488	
Provisions pour risques et charges		154				
Emprunts et dettes assimilées		156			730	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		13 980	14 847	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	191 227	190 390	
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176		205 206	205 967	
Total général (I + II + III)		180		355 930	369 455	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	4 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 3S en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

31/12/2015

Détail des réintégrations diverses		
Quote part SCI A2M		1 312
Quote part SCI Little 3S		93
Total des réintégrations diverses	330	1 405

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430	300 000	432		434		436	300 000	300 000					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446							
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460	4 500	462		464	4 500	466							
	Autres immobilisations corporelles	470	1 149	472		474		476	1 149	1 149					
Immobilisations financières		480	119 047	482		484		486	119 047	119 047					
TOTAL		490	424 696	492		494	4 500	496	420 196	420 196					
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506							
	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520	9 342	522	7 500	524		526	16 842						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
	Matériel de transport	550	4 500	552		554	4 500	556							
	Autres immobilisations corporelles	560	1 149	562		564		566	1 149						
TOTAL		570	14 991	572	7 500	574	4 500	576	17 991						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5										
	BMW Mini : AM - 63														
	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme									
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧							
1	4 500	4 500		4 000	4 000										
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	4 500	580	4 500	582		584	4 000	586	4 000	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583		594		595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)											591				
TOTAL									596	4 000	585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS " 3 S "

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	64 647	632		634		636	64 647
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	20 000	652		654		656	20 000
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	84 647	682		684		686	84 647

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	106 625
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	106 625
Déficits de l'exercice	860	16 534
Total des déficits restant à reporter	870	123 159

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 784
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS " 3 S "</u>		Néant ☒
Exercice ouvert le : <u>01.01.2015</u> et clos le : <u>31.12.2015</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>		
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du <u>024</u> au <u>160</u>	160	
Date de cessation	186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS " 3 S "

ADRESSE (voie) 50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL 13090

VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HESS Prénom(s) Jean-Philippe

Nom marital % de détention 33.40 Nb de parts ou actions 334

Naissance : Date 240254 N° Département 93 Commune MARTREUIL SOUS Pays FRANCE

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE

Titre (2) Mlle Nom patronymique HESS Prénom(s) Mélanie

Nom marital % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS " 3 S "

ADRESSE (voie) 50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL 13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MARTIN PEREZ Prénom(s) Ana

Nom marital HESS % de détention 33.30 Nb de parts ou actions 333

Naissance : Date 070554 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 50 Voie Chemin d'Antonelle

Code postal 13090 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 1 5 4 0 0 1 5 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS " 3 S "

ADRESSE (voie)

50 Chemin d'Antonelle

CODE POSTAL

13090

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		283 158	290 658	7 500-	2.58-
21318800	Batiments / Op. non Profes.	300 000	300 000		
21820000	Matériel de Transport		4 500	4 500-	100.00-
21830000	Matériel Bureau & Informatique	1 149	1 149		
28131880	Amort. Cpte. 213188	16 842-	9 342-	7 500-	80.28-
28182000	Amortissement Cpte. 2182		4 500-	4 500	100.00
28183000	Amortissement Cpte. 2183	1 149-	1 149-		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		54 400	54 400		
26100000	Titres de Participations	119 047	119 047		
29610000	Prov. Dép. Titres	64 647-	64 647-		
TOTAL I		337 558	345 058	7 500-	2.17-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 920	4 700	780-	16.60-
41100000	Clients Collectifs		780	780-	100.00-
41600000	Clients Douteux	23 920	23 920		
49100000	Prov. Dép. Clients	20 000-	20 000-		
AUTRES CREANCES		10 081	11 854	1 773-	14.96-
40900000	Fournisseurs Avance et Acompte	8 408	1 408	7 000	497.15
44400000	Trésor Public		2 859	2 859-	100.00-
44550000	TVA à décaisser		5 111	5 111-	100.00-
44586000	TVA / Fournisseurs FNP	832	2 416	1 584-	65.56-
46720000	Déb. & Cred. Divers : A2M	841	60	781	NS
DISPONIBILITES		3 323	6 873	3 550-	51.65-
51204000	Société Marseillaise de Crédit	3 323	6 873	3 550-	51.65-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 048	970	78	8.06
48600000	Charges Constatées d'Avance	1 048	970	78	8.06
TOTAL II		18 373	24 397	6 025-	24.69-
TOTAL GENERAL		355 930	369 455	13 525-	3.66-

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 Capital Social Souscrit A. V.	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 Réserve Légale	100	100		
REPORT A NOUVEAU	162 388	173 514	11 126	6.41
11000000 Report à Nouveau Crédeur	162 388	173 514	11 126	6.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	12 764	11 126	1 638	14.72
TOTAL I	150 724	163 488	12 764	7.81
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		730	730	100.00
16550000 Dépôt & Caution reçus		730	730	100.00
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 980	14 847	868	5.84
40100000 Fournisseurs Collectifs	8 988	351	8 636	95.78
40800000 Fournisseurs FNP	4 992	14 496	9 504	190.38
AUTRES DETTES	191 227	190 390	837	0.44
42501000 Note de Frais	6 275	6 652	377	5.99
44571416 TVA Collectée	3 920	3 920		
44860000 Etats Ch. à payer		5 175	5 175	100.00
45501000 Compte Courant HESS J.P. & Ana	179 682	169 327	10 355	5.76
45502000 C/C HESS JPH IK	1 350	4 771	3 421	253.37
46710000 Cred. Déb. Divers Sibell		546	546	100.00
TOTAL III	205 206	205 967	761	0.37
TOTAL GENERAL	355 930	369 455	13 525	3.66

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	16 402	15 386	1 016	6.60
70800000 Produits Activités Annexes	5 220	15 386	10 166	66.07
70810000 Location Cordeliers	11 182		11 182	
AUTRES PRODUITS	400		400	
75800000 Autres produits différence let	0		0	
79100000 Transfert de Charges	400		400	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	16 802	15 386	1 416	9.20
AUTRES CHARGES EXTERNES	25 746	14 885	10 860	72.96
60615000 Sans Plomb	1 175	1 399	224	16.02
60630000 Petit Matériel	680	66	614	936.01
60640000 Fournitures Administratives	100	351	251	71.42
61410000 Charges Locatives Saint Martin	893	1 280	386	30.19
61420000 Charges Locatives Présencé	297	289	8	2.61
61430000 Charges Copropriété Aix	1 412	996	416	41.81
61520000 Entretien Réparations / Biens	2 255	1 839	416	22.59
61555000 Ent. & Rép. / Véhicules	610	403	207	51.47
61560000 Maintenance		117	117	100.00
61600000 Assurance Mini	620	588	32	5.43
61601000 Assurance Appartement	261	251	9	3.77
62220000 Commissions	2 382		2 382	
62260000 Honoraires	12 056	4 050	8 006	197.68
62270000 Frais d'Actes & Contentieux	135		135	
62510000 Frais de déplacement	654	502	152	30.17
62561000 Missions 5.50%	191	140	51	36.06
62562000 Missions Exo.	739	341	398	116.68
62570000 Réceptions 19.60%	544	514	30	5.79
62571000 Réceptions 7%		1 295	1 295	100.00
62610000 Affranchissement	35	163	128	78.34
62620000 Téléphonie	417		417	
62780000 Autres Frais & Com. / P.S. Bq.	290	301	11	3.69
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	308	3 419	3 111	90.99
63511000 CET + CVAE	323	488	165	33.81
63512000 Taxes Foncières	376	865	489	56.53
63514000 Taxe sur Véhicules de Sociétés	5 175	1 725	6 900	400.00
63520000 TCA Non récupérable	4 784	341	4 443	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 500	8 470	970	11.45
68112000 DAP Eléments corporels	7 500	8 470	970	11.45
AUTRES CHARGES	12		12	
65800000 Autres Charges Différence Let.	12		12	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	33 566	26 774	6 792	25.37
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	16 764	11 388	5 376	47.21
PRODUITS FINANCIERS		1	1	100.00
76400000 Produits Financiers		1	1	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000	431	3 569	827,54
77200000 Produits / Exercice Antérieur		431	431	100,00
77520000 PNC éléments actifs cédés	4 000		4 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		170	170	100,00
67120000 Pénalités & Amendes non déd.		170	170	100,00
2 - BÉNÉFICE OU PÉRTE (Produits - Charges)	12 764	11 126	1 638	14,72

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

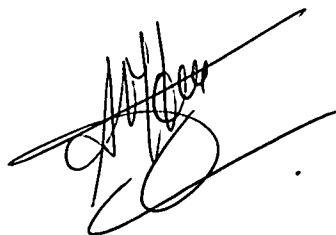
**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations corporelles	283 157	290 657	-2,58
Total des immobilisations financières	54 400	54 400	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	337 557	345 057	-2,17

AH

ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	3 919	4 699	-16,60
Autres créances	10 081	11 854	-14,96
Créances	14 000	16 553	-15,42
Disponibilités	3 323	6 873	-51,65
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	3 323	6 873	-51,65
Charges constatées d'avance	1 048	970	8,04
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 372	24 397	-24,70
TOTAL ACTIF	355 930	369 454	-3,66
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	1 000	1 000	0,00
Réserve légale	100	100	0,00
Report à nouveau	162 388	173 513	-6,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	-12 764	-11 126	-14,72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	150 723	163 487	-7,81
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dettes financières diverses		730	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 979	14 847	-5,85
Autres dettes	191 226	190 390	0,44
TOTAL DETTES	205 206	205 967	-0,37
TOTAL PASSIF	355 930	369 454	-3,66

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	16 402	15 386	6,60
Coût des achats et charges externes	25 745	14 885	72,96
VALEUR AJOUTEE	-9 343	501	-1964,87
Impôts, taxes et versements assimilés	307	3 418	-91,02

AN

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-9 650	-2 917	-230,82
Autres produits	400		100,00
Dotations aux amortissements et provisions	7 500	8 469	-11,44
Autres charges	12		100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-16 763	-11 387	-47,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-16 763	-11 387	-47,21
Résultat exceptionnel	4 000	261	NS
RESULTAT NET COMPTABLE	-12 763	-11 126	-14,71

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 16 402 € contre 15 386 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 6,60 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 33 565 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 7 500 €.

Le résultat d'exploitation ressort à -16 763 € contre -11 387 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 47,21 %.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 4 000 €, contre 261 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -12 763 €, représentant 77,81 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -14,71 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -11 126 €, soit 72,31 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

AH

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

La situation demeure inchangée.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 12 763,65 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 162 387.57 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 149 623.92 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

AH

Non remplacement des commissaires aux comptes

Les mandats de Madame Annie MARTINEZ, commissaire aux comptes titulaire et de la S.A.RL. MOULIERAC, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration et la société n'étant plus tenue d'avoir des commissaires aux comptes, nous vous proposons de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annie', written over a horizontal line.

3 S

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 50 Chemin d'Antonelle

13090 AIX EN PROVENCE

515 400 158 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 30 JUIN 2016**

L'an deux mille seize,

Et le trente juin, à dix-huit heures quinze minutes,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 2 juin 2016.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Ana HESS préside la séance en qualité de présidente de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la présidente, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Annie MARTINEZ, commissaire aux comptes, convoquée par lettre simple en date du 2 juin 2016, s'est fait excuser.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Elle précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Non-renouvellement de mandats des commissaires aux comptes,
- Non-remplacement de commissaire aux comptes,
- Questions diverses

Madame la présidente donne lecture du rapport de gestion.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 12 763,65 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 162 387.57 €

Correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 149 623.92 €

Au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Les mandats de Madame Annie MARTINEZ, commissaire aux comptes titulaire et de, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration et la société n'étant plus tenue d'avoir des commissaires aux comptes, l'assemblée générale décide de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

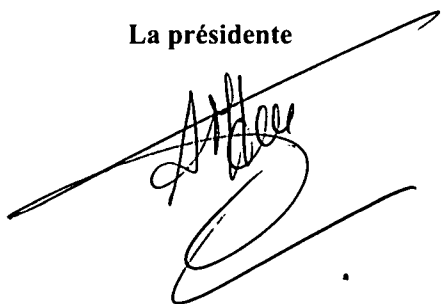
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annie Martinez', written over a horizontal line. Below the signature is a large, stylized flourish or underline.